

Adresse des membres du tribunal du district de Montauban (Lot), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du tribunal du district de Montauban (Lot), lors de la séance du 26 brumaire an III (16 novembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 277;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18252_t1_0277_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Citoyens Représentants,

Vous dire que nous avons lu votre adresse au peuple français, c'est vous dire que nous l'approuvons : depuis longtemps les principes que vous y exposés étaient gravés dans nos cœurs : nous nous félicitons de n'être plus astreints à les taire. La révolution du 9 thermidor nous a fait faire un grand pas vers la liberté. Courage, Citoyens représentants, courage ; le peuple est las de sang et de terreur. Votre collègue Ysabeau nous a prouvé que vous ne vouliez que la justice, il a balayé les autorités constituées, la sentine de tous les vices, il a arraché le masque aux hypocrites semblables aux oiseaux nocturnes, que la clarté fait rentrer dans leurs sombres retraites, ces êtres maléfaisants ont fui à l'aspect de la représentation nationale ; s'ils ont jetté un cri ce n'a pu être que le cri du désespoir. Ce représentant a aussi rendu à leurs familles des individus dont la patrie n'eût jamais à se plaindre. Il n'a cependant il faut le dire, que commencé son ouvrage, les agitations du département du Bec-d'Ambès ont absorbé tout son temps, celui-ci demanderait maintenant sa présence, nous vous en conjurons au nom de la chose publique, citoyens représentants, prolongés au moins pour notre département sa mission dont le terme va expirer. Nul autre ne pourrait, mieux que lui, vous gagner et vous conserver le cœur de ses habitants, nul autre mieux que lui ne connaît l'esprit public.

Suivent 6 signatures.

g

[Les membres du tribunal du district de Montauban à la Convention nationale, le 5 brumaire an III] (10)

Citoyens Représentants.

La tyrannie avait mis la terreur à l'ordre du jour ; vous y avez mis la justice. Nous bénissons avec tous les vrais républicains les mesures de prudence et de raison que vous venez de prendre pour assurer aux gens de bien la sûreté, la confiance et la liberté que d'insolens dominateurs, que des intrigans perfides avaient tenté de leur ravir.

Votre adresse au peuple français a ranimé tous les cœurs et réuni tous les suffrages ; nos ennemis même ne pourront vous refuser leur admiration et leur estime que les principes d'ordre qui l'ont dictée, dirigent constamment votre marche jusqu'à la fin ; que ce gouvernement révolutionnaire qui doit sauver la patrie soit l'effroy des méchants, et le refuge des bons citoyens.

Pour nous exclusivement attachés à nos devoirs, ne connaissant pour régulateurs et pour guides que la Convention et les sages lois qu'elle nous donne, nous offrons à la sur-

veillance la plus active nos opinions, nos travaux et notre vie entière, heureux si en nous dévouant sans réserve aux fonctions qui nous sont confiées, nous secondons dignement vos vœux et vos intentions.

DELPECH, président, SÉGUY, commissaire national, ASTRUC, greffier principal et 6 autres signatures.

h

[Les membres du tribunal civil du district de Moulins à la Convention nationale, s. d.] (11)

Représentants,

Le peuple français veut la liberté, il vous a délégué ses pouvoirs pour briser ses fers ; investis de la puissance nationale, vous avez pris une marche imposante et digne du grand œuvre qui devoit s'opérer, vous avez commencé par attaquer la tyrannie dans sa source, vous avez soutenu le choc de toutes les passions, de tous les intérêts opposés, vous avez détruit le fanatisme, anéanti le despotisme nobiliaire, vous avez déjoué et puni toutes les conspirations ; il n'est point de périls, point de dangers qui vous aient arrêté dans votre course majestueuse ; enfin, aujourd'hui les armées triomphantes de la République ont repoussés les ennemis du dehors, et la sagesse de vos lois révolutionnaires a fait justice de ceux de l'intérieur. Il n'en faut pas douter la régénération française est écrite dans la destinée des empires. La main invisible de l'être suprême a protégé, soutenu, dirigé vos travaux, ils surpassent les bornes de l'humanité.

Il vous reste encore à combattre un ennemi d'autant plus dangereux qu'il se cache dans l'ombre et se couvre du manteau du patriotisme, l'intrigant, l'égoïste, le faux patriote, l'ambitieux qui sont nécessairement agitateurs, méchants et sanguinaires, parce que le trouble et l'anarchie favorisent leurs projets liberticides, votre adresse au peuple les a abattu et déconcerté, en même temps qu'elle a porté le calme dans le cœur de tout bon français ; vous y professés des principes consolants qui relèvent son courage et raniment ses espérances, tel qu'un pilote longtemps battu par l'orage, oublie ses peines et ses dangers à l'aspect d'un air tranquille et serein. Le patriote ne se ressouvient plus des maux passés pour n'envisager que le bonheur dont vous voulez le faire jouir.

L'effet que votre adresse produit sur les habitants de cette cité se manifeste d'une manière sensible, de toutes parts, on se rapproche, on se rallie pour épancher sa joie : on se dit la Convention ne veut que le bien, elle n'aspire qu'à l'accomplissement du grand ouvrage qu'elle a commencé ; elle frappe les coupables, mais elle

(10) C 324, pl. 1398, p. 10. *F. de la Rép.*, n° 55, mention.

(11) C 324, pl. 1398, p. 12. *Bull.*, 27 brum., reproduction partielle.